

S  
Y  
N  
T  
H  
È  
S  
E  
  
D  
E  
S  
  
T  
R  
A  
V  
A  
U  
X

journée départementale

# L'ACCUEIL DES ENFANTS DE 2-3 ANS

mercredi 22 avril 2015

de 9h à 16h15

Lycée Pergaud (amphithéâtre),  
91 boulevard Léon Blum à Besançon

Contact — Mission maternelle  
Mél. [ce.iemb8.dsden20@ac-besancon.fr](mailto:ce.iemb8.dsden20@ac-besancon.fr)





# L'ACCUEIL DES ENFANTS DE 2-3 ANS

---

## *vers un chemin départemental...*

*Partager des cultures professionnelles. Croiser les regards sur l'existant et penser les possibles. Développer des partenariats et des complémentarités. Mutualiser des pratiques professionnelles. Construire des liens avec les familles.*

*Prendre en compte la singularité des besoins de l'enfant de 2-3 ans au sein de tous ses lieux d'accueil, chez l'assistant maternel, à la crèche, à l'école et en accueil de loisirs : une cohérence et une continuité à construire au service d'une prise en charge épanouissante.*

### **Editorial - Jean-Marie RENAULT, Inspecteur d'académie du Doubs**

*Les conditions d'un accueil réussi à la crèche, à l'école maternelle ou dans toute autre structure, exigent que soient réunies les meilleures conditions ; cette exigence concerne tant les conditions matérielles que la prise en compte des besoins de l'enfant et de son développement.*

*Chacun des professionnels, dans l'espace de travail qui est le sien, s'efforce de développer des pratiques éducatives et pédagogiques qui concilient divers apprentissages, et plus particulièrement celui de la socialisation ainsi que le développement langagier. Cette période constitue bien une transition au cours de laquelle le petit enfant va s'inscrire dans un continuum pour démarrer son parcours d'élève, dans un lieu de vie que les adultes veulent sécurisant et ouvert aux familles.*

*Les différents modes d'accueil, la formation des différents professionnels méritent que soit engagée une réflexion commune afin de croiser les regards et d'interroger les pratiques pour plus de mutualisation et de partage.*

*Engager une dynamique d'échanges dans un cadre partenarial pour renforcer les actions déjà en place et en impulser d'autres, créer des passerelles...*

## Les membres du groupe de pilotage coordonné par:

Maryse PIGUET, inspectrice de l'éducation nationale , chargée de la mission maternelle

Nicole TANGUY, conseillère pédagogique de la circonscription d'inspection de Besançon 8, Direction des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN) du Doubs

Virginie BARICAULT, chargée de communication, Direction des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN) du Doubs

Sandrine MOTRET, conseillère d'éducation populaire et de la jeunesse, Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP)

Brigitte GRIS, adjointe au médecin départemental du Département du Doubs

Nicolas MILLOT, directeur du service « Petite enfance » à la ville de Besançon

Céline GUERRE, conseillère technique en action sociale, Caisse d'allocations familiales (CAF) du Doubs

Marie-Pierre CANTENOT, directrice adjointe, Maison des familles rurales du Doubs

Sandrine FOURMOND, responsable du Relais d'assistance maternelle, association Les Francas du Doubs

# Sommaire

---

Plénière d'ouverture - Prises de parole institutionnelle

Les modalités d'accueil dans le département

L'enfant de 2-3 ans : ses besoins, pour quels enjeux de développement ?

Les conditions d'une continuité réussie

Restitution des ateliers thématiques :

- Les enjeux multiples des actions passerelle
- La classe des tout-petits à l'école maternelle
- L'accueil des enfants allophones
- Les formes d'articulation entre les professionnels
- La place des parents

Perspectives

Remerciements





# Prise de parole institutionnelle

---

## Monsieur Jean-Marie RENAULT

inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Education nationale du Doubs

*Mesdames et Messieurs les élus,*

*Mesdames et Messieurs les responsables des services en charge de l'accueil des enfants de 2-3 ans,*

*Mesdames et Messieurs,*

*Je vous remercie d'avoir répondu très nombreux à notre invitation à cette journée de réflexion sur l'accueil des enfants de 2-3 ans.*

*Cette journée est issue d'un double constat :*

- un constat de mobilisation de l'école dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation pour l'avenir de l'école, dite loi Peillon, et de sa mise en œuvre académique sous l'autorité du Recteur d'Académie, en vue de renforcer l'égalité des chances, notamment par une augmentation de l'accueil des enfants de 2-3 ans dans nos classes maternelles,*
- un constat évident de la nécessité de réfléchir et d'agir en concertation et en complémentarité avec l'ensemble des parents et des collectivités concernés par cet accueil.*

*Pour les services de l'Education nationale, il ne s'agit en effet pas d'accueillir davantage d'élèves dans les classes de très petite section sans de solides réponses à des questions préalables qu'il est bon de nous poser collectivement :*

- Quels bénéfices, pour les enfants, d'une scolarisation précoce ?*
- Y a-t-il alors un profil social plus concerné par le bénéfice potentiel d'une telle scolarisation ? Les préconisations législatives nous engagent en effet à privilégier certains territoires, et cette priorité apparaît explicitement dans les nouveaux contrats de ville en cours d'élaboration actuellement.*

- *Pouvons-nous alors dessiner une cartographie de cette orientation ?*
- *N'y a-t-il pas des risques d'interférence entre la politique voulue par l'Education nationale d'une part, et l'existence de dispositifs locaux d'accueil de la petite enfance d'autre part ?*
- *Et pour tout dire, n'y a-t-il pas un risque de dissonance – voire même de concurrence – entre des dispositifs qui participent de l'économie locale ?*
- *Quelles doivent être les conditions humaines et matérielles de l'accueil des tout-petits au sein des classes maternelles si l'on veut répondre spécifiquement aux besoins de ces enfants, quelles doivent être les gestes professionnels des enseignants et des personnels territoriaux ?*
- *Quelles articulations devons-nous chercher entre les dispositifs existants ou à venir, dans le respect de l'enfant et des objectifs confiés à chacun de ces dispositifs ?*
- *Pouvons-nous envisager dans notre département des dispositifs partenariaux respectueux du temps de l'enfant, de ses besoins, et même des politiques publiques mises en œuvre localement ?*

*Ces questions, et d'autres probablement, nous devons nous les poser ensemble.*

*Très soucieux de partager les réflexions et de décloisonner nos focales respectives, je forme le vœu qu'un groupe d'appui départemental puisse se constituer et puisse réunir nos diverses institutions, les parents et les experts nécessaires pour avancer ensemble dans la voie de la meilleure réponse collective face aux enjeux de développement individuel de l'enfant et d'une plus forte égalité des chances.*

*Je tiens enfin à remercier très sincèrement celles et ceux d'entre vous qui ont accepté de donner de leur temps et de leur énergie pour que cette journée de travail puisse se concrétiser et nous apporter les éléments indispensables de réflexion.*

*Merci à l'ensemble des intervenants.*

*Merci à Maryse PIGUET, inspectrice préélémentaire, d'avoir accepté de prendre en charge l'organisation au côté du comité de pilotage départemental que je veux également saluer.*

*Je vous souhaite une bonne journée d'étude, et je proposerais volontiers que vos réflexions puissent être collectées et consignées dans un bilan écrit qui pourrait nous servir de référence dans la conduite collective de l'évolution de nos dispositifs.*

*Je vous remercie.*



# Prise de parole institutionnelle

---

Madame Caroline DEBOUVRY

présidente de la caisse d'allocation familiale du Doubs

*Les objectifs fixés par la convention d'objectifs et de gestion de la branche famille en matière de petite enfance sont ambitieux à savoir la création de 275 000 nouvelles places d'accueil du jeune enfant d'ici à 2017, dont 100 000 solutions d'accueil collectif. L'accueil des deux-trois ans à l'école ou en établissement d'accueil du jeune enfant doit donc se développer. Ce développement doit être accompagné par des actions communes pour faciliter le passage d'une structure d'accueil à une autre.*

*L'importance du partenariat entre l'Education nationale et les autres institutions : l'initiative de l'organisation de cette journée petite enfance est à souligner à ce titre et va permettre de faciliter les échanges entre la Caisse d'allocations familiales et la Direction des services départementaux de l'éducation nationale sur la question de l'accueil des 2-3 ans.*

*L'engagement de la Caisse d'allocations familiales et du Département dans un schéma départemental de la petite enfance : le schéma a été signé pour la période 2014-2017 et recense les orientations définies conjointement sur le territoire du Doubs ainsi que les plans d'actions à mettre en oeuvre. Il est important que l'Education nationale puisse être aussi partie prenante de ces travaux pour la mise en oeuvre du schéma. L'organisation d'une journée petite enfance à destination des élus et professionnels était d'ailleurs une des actions inscrites au schéma.*

*Madame Debouvry souhaite à l'ensemble des participants une journée studieuse et enrichissante.*



# Prise de parole institutionnelle

**Madame Odile FAIVRE-PETITJEAN**

vice-présidente du Département du Doubs

*En qualité de vice- présidente du Conseil départemental en charge de l'enfance et de la famille, j'ai l'honneur de représenter Madame Christine Bouquin, Présidente du Conseil départemental.*

*C'est avec beaucoup d'intérêt que je participe à cette journée consacrée à l'accueil des enfants de 2-3 ans.*

*La tranche d'âge de 2 à 3 ans est particulièrement importante pour le développement futur de l'enfant. C'est l'âge des découvertes, des questionnements, de la mise en place du langage construit...*

*Pour que les enfants grandissent sereinement, pour que soit trouvée une réponse à leurs besoins spécifiques, le Département doit accompagner les structures d'aide à la petite enfance.*

*Merci aux organisateurs de cette rencontre, merci à tous les professionnels qui nous font part de leurs expériences et de leurs projets et qui permettent des échanges fructueux autour de l'accueil de ces enfants de 2 à 3 ans*



# Les modalités d'accueil dans le Doubs

---

**Madame Brigitte GRIS,**

adjointe au médecin départemental de protection maternelle infantile

**Madame Sandrine BRUNEL,**

responsable du département action sociale à la Caisse d'allocations familiales du Doubs

**Madame Maryse PIGUET,**

inspectrice de l'éducation nationale, chargée de la Mission maternelle

## I. Les structures d'accueil collectif

### 1. Rôle du département

Le Département du Doubs par l'intermédiaire du service de protection maternelle infantile (PMI) accompagne en amont les projets en vue de création, d'extension ou de transformation d'établissements d'accueil de jeunes enfants de moins de 6 ans.

Ces établissements veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leurs sont confiés ; la présidente du Département délivre une autorisation de fonctionnement au gestionnaire.

Elle délivre également l'agrément aux assistants maternels qui sont tenus d'effectuer une formation obligatoire avant l'accueil d'enfants.

D'un point de vue démographique, le taux de natalité dans le département est relativement stable, il est dénombré 6622 naissances en 2013. La population enfantine des 0-6ans représente 37 763 enfants.

### 2. Les différents modes d'accueil des enfants de 2-3 ans

#### ▪ Les assistants maternels

L'assistant maternel est un professionnel de la petite enfance qui accueille de façon non permanente des mineurs à son domicile. Dans le Doubs, environ 6000 assistants maternels accueillent plus de 20000 enfants. C'est le premier mode d'accueil du département.

Les relais d'assistants maternels sont des lieux d'information, de rencontre et d'échange au service des familles, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance. Ils constituent un véritable guichet unique permettant de recenser les besoins des familles et de gérer l'offre et la demande d'accueil sur un même territoire.

#### ▪ Les maisons d'assistants maternels

Il s'agit d'un regroupement de 2 à 4 assistants maternels dans un local commun. Il existe 7 structures de ce type dans le département du Doubs, avec parfois des particularités développées dans leur projet d'établissement : accueil d'enfants en situation de handicap, horaires atypiques.

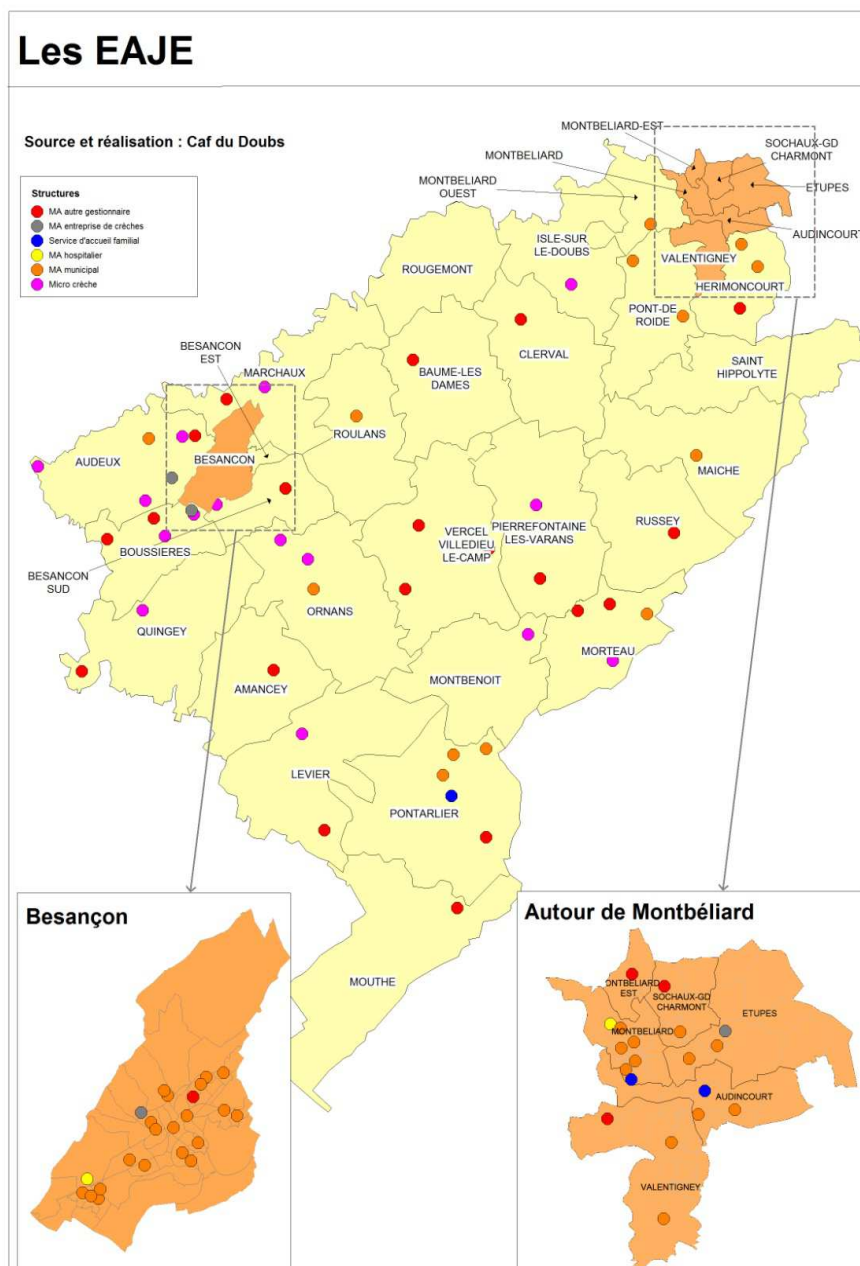
- Les établissements d'accueil du jeune enfant

Plusieurs types de structures collectives différencient ces établissements : crèche collective, halte-garderie, multi-accueil, service d'accueil familial, micro-crèche, jardin d'enfants.

D'une capacité variable, ces établissements, dont le nombre s'élève à 92 dans le Doubs, proposent des accueils réguliers ou / et occasionnels.

- Les accueils collectifs à caractère éducatif des mineurs

Les enfants sont accueillis en accueil périscolaire ou extrascolaire. C'est le préfet du département par l'intermédiaire de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations qui délivre une autorisation. Le service de la PMI (protection maternelle infantile) est sollicité pour émettre un avis pour les accueils collectifs à caractère éducatif de mineurs accueillant des enfants de moins de 6 ans.



Source :  
Département  
du Doubs

## II. L'école maternelle

### 1. Le développement de l'accueil

Le développement de l'accueil en école maternelle des enfants de moins de trois ans est un aspect essentiel de la priorité donnée à l'école primaire dans le cadre de la refondation de l'école.

« Aussi, pour garantir une répartition efficace des moyens en réponse aux besoins identifiés, en concertation avec les partenaires, les directeurs académiques des services de l'Education nationale (DASEN) engageront des discussions avec les collectivités territoriales pour s'assurer des conditions d'accueil à la mesure des besoins spécifiques des tout-petits et mettre en œuvre la priorité que constitue la scolarisation des moins de trois ans dans les secteurs concernés ». (Circulaire du 18 décembre 2012)

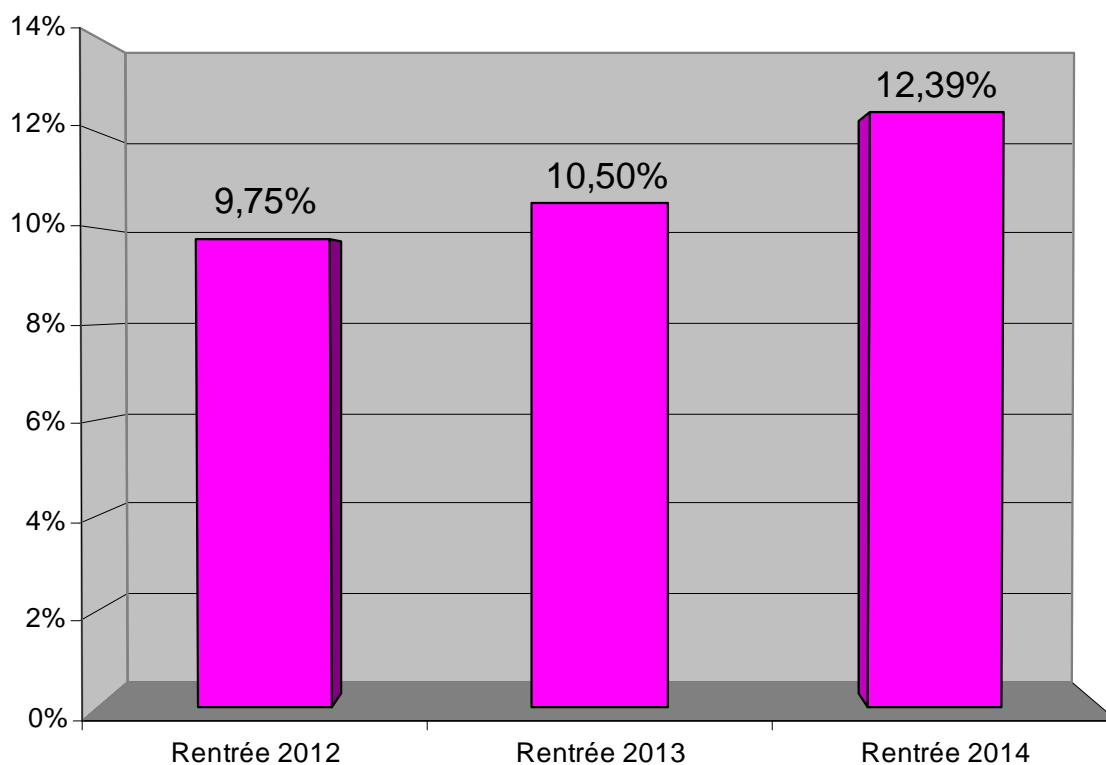
Dans les écoles publiques et privées du département, le taux de scolarisation des élèves de moins de trois ans reste stable depuis deux rentrées scolaires.

Toutefois, il existe des écarts significatifs selon les territoires ; en effet les écoles situées en réseau éducation prioritaire accueillent près de 48 % des enfants de moins de trois ans.

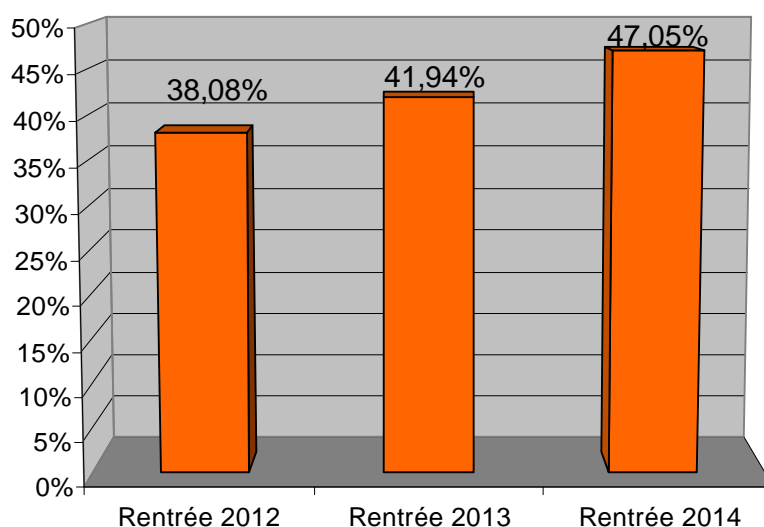
Depuis la rentrée 2012, cette attention portée aux moins de 3 ans dans les secteurs identifiés a induit une augmentation de 10 % du taux de scolarisation.

Si l'augmentation dans ces territoires est significative, le taux des enfants de moins de trois ans scolarisés hors éducation prioritaire reste stable et s'élève 7,5%.

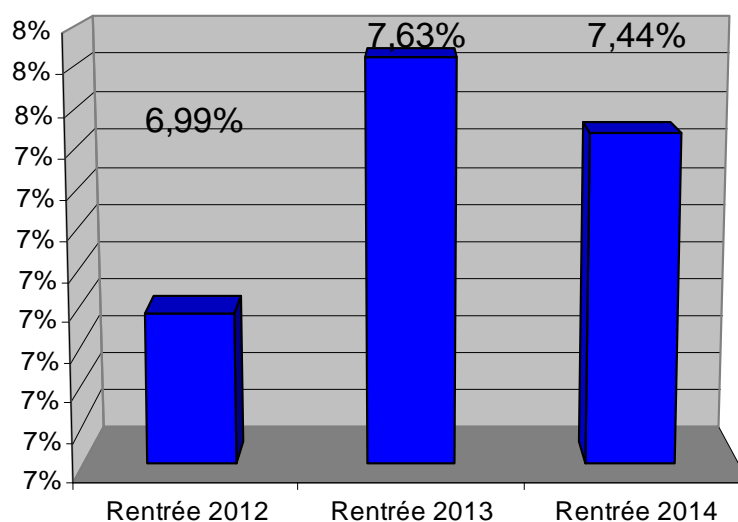
- Taux de scolarisation des enfants de moins de 3 ans dans les écoles publiques et privées **selon la démographie**, rentrées scolaires 2012, 2013, 2014



- Taux de scolarisation des enfants de moins de 3 ans **en éducation prioritaire**, rentrées scolaires 2012, 2013, 2014



- Taux de scolarisation des moins de 3 ans **hors éducation prioritaire**, rentrées scolaires 2012, 2013, 2014



## 2. Les modalités d'accueil

- Un accueil et une scolarisation dans une classe de l'école maternelle, spécifique et adaptée aux besoins des jeunes enfants
- Un accueil et une scolarisation des enfants de moins de trois ans dans des classes de l'école maternelle comportant un ou plusieurs autres niveaux.
- Un accueil en milieu mixte, associant services de petite enfance et école, permet d'offrir du temps scolaire dans des dispositifs conçus localement.



# L'enfant de 2-3 ans : ses besoins, pour quels enjeux de développement

---

Madame Noëlla DARCO,  
pédopsychiatre au service de psychiatrie infanto-juvénile, centre hospitalier universitaire de Besançon

*Pour l'enfant, sortir de la famille est une phase d'importantes dépendances, une transition qui correspond à l'émergence et à l'acquisition du langage, ainsi qu'aux acquisitions motrices – ces acquis moteurs et langagiers vont permettre l'exploration du monde.*

## 1. Comment s'est construit l'enfant ?

- Avec son patrimoine génétique et biologique, ainsi qu'avec l'histoire de sa famille, de ses parents, de sa conception.
- Avec le déroulement psychique et réel de la grossesse et de sa naissance - place des facteurs néonataux, obstétricaux et infectieux.
- Avec son milieu social.

## 2. Comment se développe l'enfant ?

- **Le développement psychomoteur** est la résultante de l'interaction entre la maturation de soi, les expériences sensorielles et ses échanges avec l'environnement

- **La maturation** se fait par étapes. Citons :

**Freud** et le stade anal : apprentissage de la maîtrise sphinctérienne, période d'opposition / soumission, prise de conscience d'un certain pouvoir, acquisition du *Non*, et affirmation de soi

**Bowlby** et la théorie de l'attachement sécuritaire ou insécure. La proximité du bébé avec la figure d'attachement les place l'un et l'autre dans un système de réciprocité qui se traduit pas des pleurs, des sourires, des contacts visuels et qui nécessite une réponse rapide et adaptée. En situation de stress, ce système d'attachement provoque des peurs, une crainte de la séparation.

Winicott et la construction de l'enfant à travers la relation à sa mère. Les soins apportés par la mère contiennent les angoisses, permettent l'unité psychique pour mieux investir le manque, vecteur de développement du langage, accès au symbolique et à la pensée.

**Piaget** et le développement cognitif. L'enfant sort de la période sensori-motrice pour entrer dans la période préopératoire, celle des images mentales, de l'imitation, du jeu symbolique. La capacité d'attention, d'abord limitée, augmente à travers l'action (voir aussi Brazelton)

- **Apport des neurosciences.**

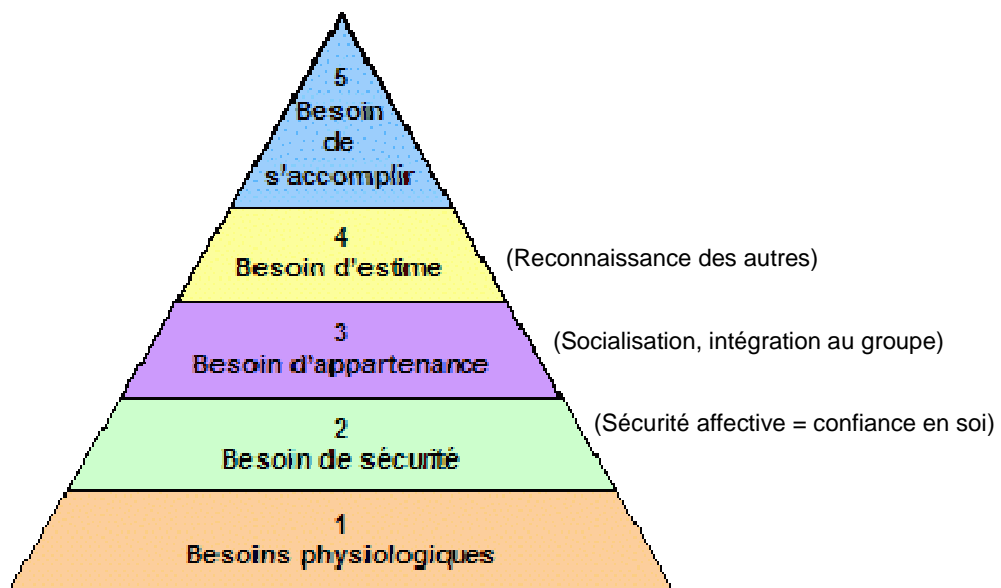
Les recherches sur la plasticité du cerveau et son immaturité (fragile, vulnérable, malléable) montrent que les expériences affectives modifient le développement cérébral (James Curley, 2011) – sont pris en compte deux cerveaux, l'archaïque (régulation instinctuelle) et l'émotionnel (affectif). On note l'importance du néocortex et de son immaturité chez le jeune enfant, zone de régulation du langage, de la conscience et du raisonnement.

### 3. Les progrès entre 2 et 3 ans

- Au niveau du langage : l'enfant passe de mots-phrases, à l'utilisation du « Je », de son prénom, puis de phrases complètes. Apparaît ensuite la phrase du pourquoi : l'enfant s'intéresse au discours de l'adulte et manifeste son désir de connaître. Le vocabulaire s'enrichit : le discours de l'enfant est compréhensible entre 50% à 90% de sa totalité.
- Au niveau psycho sociologue : c'est la période de la propreté diurne et nocturne. Débute l'autonomie pour manger, s'habiller seul. L'enfant joue seul, puis à côté de...
- Au niveau psychomoteur : c'est le temps de la maturité des systèmes neurosensoriels (habiletés, coordinations optiques). L'enfant monte et descend les escaliers sans puis en alternant, acquiert de l'équilibre, saute, court, tire dans un ballon, désigne les parties de son corps. Il commence à tenir un crayon, passe de tracés circulaires au bonhomme têtard...

### 4. Quels besoins ?

A partir d'observations réalisées dans les années 1940, le psychologue Abraham Maslow propose une schématisation des besoins sous la forme d'une pyramide de 5 niveaux principaux.



1. Besoins primaires : respirer, se nourrir, boire, dormir, besoin d'excrétions.  
Besoins de respect des rythmes chrono biologiques : rythme circadien (veille / sommeil), alimentation.
2. Besoin de sécurité : stabilité, fiabilité, maison, composition de la famille, état psychique des parents.
3. Besoins d'appartenance à un groupe : socialisation, communication, besoin de respect entre les temps personnels et les temps en groupe.
4. Besoin de reconnaissance, d'estime de soi, d'affirmation de soi, de nécessité de gratification.
5. Besoins du respect d'une alternance de phases motrices et cognitives, besoin d'être acteur et de faire.

## 5. En conclusion

- Un environnement stable avec un cadre constant et quasiment immuable, où l'enfant peut trouver des repères de temps et d'espaces, avec des rituels, des temps rythmés et séquencés, une préparation aux transitions. Cet environnement constitue une transition au holding maternel (soutien et soins apportés par la mère).
- De la fiabilité : *dire ce qu'on fait et faire ce qu'on dit*, importance de la parole dans la construction psychique. Ces précautions sont à mettre en lien avec la période majeure de l'imitation de l'enfant, et la cohérence entre le comportement de l'adulte et son discours.
- De la stimulation. L'enfant, au cœur de la relation, a besoin que soient prises en compte ses capacités. Il a aussi besoin d'être accompagné dans son développement, notamment langagier, et dans son éveil au monde à travers le jeu, la répétition et la découverte de règles.
- De l'empathie d'un point de vue cognitif et affectif pour l'aider à s'exprimer, l'aider à s'apaiser et à se sécuriser.



# Les conditions d'une continuité réussie

---

## *Et si on jouait ensemble*

ou comment accompagner la transition famille/école à travers une action partenariale

Madame Chantal GARCIA-SARTINI, psychologue

L'action présentée porte sur l'accueil des moins de 3 ans, cette action a été menée en collaboration avec la PMI (protection maternelle infantile) et les équipes RASED de deux secteurs scolaires.

Le réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (RASED), composé de psychologue scolaire et de maîtres spécialisés.

## Contexte du projet

Constat par les personnels du RASED d'une problématique commune aux deux secteurs : un certain nombre d'enfants entrant à l'école maternelle présentait **d'importantes difficultés d'adaptation et d'intégration**.

En petite section, de nombreux enfants :

- ne parlent ni aux adultes ni aux autres enfants,
- n'ont aucune activité exploratoire de leur environnement,
- n'utilisent pas ou peu le matériel de jeu **selon une forme symbolique**.

Lors des réunions de synthèse avec les personnels de la PMI et parfois les enseignants, il s'est avéré que les familles des enfants les plus fragiles à l'école bénéficiaient déjà d'une attention particulière ou d'un suivi, ou en auraient besoin.

Compte tenu du partage d'informations entre les différents professionnels, les familles étaient tenues informées de la prise en compte de leur situation lors des réunions auxquelles participaient :

- **pour le personnel de la PMI** : une puéricultrice, deux médecins, une assistante sociale, une psychologue, une conseillère conjugale, une assistante sociale et une éducatrice jeune enfant,
- **pour le RASED** : deux psychologues et 4 enseignants spécialisés.

## Hypothèse quant aux observations

- L'isolement des familles, souvent d'origine non francophone.
- Des difficultés au sein du groupe familial.
- La difficulté pour les enfants « d'entrer en socialisation » .
- La méconnaissance de la culture scolaire des familles.
- La méconnaissance des cultures d'origine des enfants du côté de l'école.
- le décalage entre les **attentes des parents** face à l'école **et l'attente de l'école** face aux enfants et leur famille.

## Action mise en œuvre

Afin d'accompagner la séparation famille / enfant, mise en place d'un atelier « Et si on jouait ensemble », au cours desquels les parents sont invités à jouer avec leurs enfants. Les professionnels présents travaillent sur la verbalisation, la conquête du moi / moi-non, et la capacité du parent à autoriser son enfant à le quitter pour un jeu, un échange avec autrui.

- L'information aux familles : par des affiches dans les écoles, les cabinets médicaux, les salles d'attente des psychologues ou les salles du RASED.
- Les horaires ont été calés sur ceux de la sieste des enfants ou ceux de l'école des aînés,  
→ une séance hebdomadaire de 14h à 16h.
- Le lieu : le centre de la PMI qui disposait du matériel de jeu adapté aux jeunes enfants constituait un espace familier et connu favorablement par les familles. Ces locaux étaient adaptés pour délimiter des zones dédiées aux vélos, toboggan, coins repos, déguisement, cuisine.
- Le public concerné : étaient accueillis des enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un ou des deux parents, ou d'une personne responsable, à l'exception des assistantes maternelles - le nombre de familles étant limité à cinq pour chaque atelier.
- Les intervenants : un binôme composé d'un personnel de santé et d'un personnel de l'éducation nationale → partage de culture professionnelle au service de la relation famille/école.
- Le suivi de l'action : deux réunions de synthèse par trimestre.
- La continuité avec l'école : en juin, rencontres parents / enseignants concernés par l'accueil des tout-petits et des petits = projection d'un film qui montre une journée à l'école suivi d'échanges.

## Evaluation de l'action

- Les freins
  - ↳ le rapprochement de professionnels issus d'espaces différents, avec leurs représentations .
- Les réussites
  - ↳ du point de vue des enfants : les enseignants témoignent d'une meilleure adaptation et d'une meilleure socialisation.,
  - ↳ du point de vue des parents : moins ou plus d'appréhension de l'école. Des échanges entre parents et avec les adultes de l'école sur les craintes liées à la séparation. Les rencontres hebdomadaires ont permis aux parents isolés de tisser des relations,
  - ↳ du point de vue des professionnels : partage d'expérience et enrichissement entre personnels PMI et Education nationale.

# Les ateliers thématiques



## Atelier 1: Les enjeux multiples des actions passerelle



### Problématique

*Comment adapter le partenariat institutionnel aux besoins de l'enfant pour faciliter l'entrée à l'école ?*

*Un projet passerelle désigne un dispositif partenarial qui facilite l'entrée de l'enfant à l'école maternelle, en y associant les parents. Ce type de projet se décline selon des actions communes et sur des lieux comme la crèche, la halte garderie, ou dans une classe passerelle à l'intérieur de l'école.*

*Quels enjeux, quels partenariats et quelles collaborations inter-métiers ?*

### Enjeux

- Du point de vue de l'enfant : sensibilisation à l'école, créer un sentiment de sécurité favorisant une meilleure intégration, étayer l'environnement pour favoriser les acquisitions futures.
- Du point de vue des parents : se sentir reconnus et avoir une place, soutenir la fonction parentale, les rendre acteurs en les impliquant.
- Partenaires : créer des liens, ajuster les différentes cultures professionnelles. Chacun doit trouver sa place autour de l'enfant et de sa famille en partageant des objectifs communs.

### Contraintes

- Appréhender les cultures différentes, connaissance réciproque à partager est un préalable.
- Pratiques différentes.
- Manque de moyens humains.

### Leviers

- Proximité crèche / école = plus-value, élément facilitateur.
- Chaque enfant a un rythme différent, le respecter, c'est avancer avec, prendre le temps.

### Perspectives

- Accueil des 2 ans à favoriser en éducation prioritaire pour préserver l'égalité des chances.
- Alternative « Passerelle » : meilleure façon de s'adapter aux besoins de développement de l'enfant, accompagner la transition entre deux modes d'accueil.





# Les ateliers thématiques



PRÉFET DU DOUBS



Ville de Besançon

## Atelier 2 : La classe des tout-petits à l'école maternelle

### Problématique

*La refondation de l'Ecole porte un intérêt tout particulier à la scolarisation des enfants de moins de 3 ans, une scolarisation qui doit correspondre aux besoins de l'enfant et se dérouler dans des conditions adaptées.*

*Quelles modalités d'accueil, quel partenariat, quelle pédagogie ?*

*Quelles conditions pour accueillir des tout-petits ?*

### Enjeux

- Augmenter cette scolarisation dans les contextes les moins avantagés, et que l'Ecole remplisse ainsi sa mission de compensation.
- Permettre un accueil progressif et échelonné individualisé qui respecte le rythme et les capacités d'adaptation.
- Installer des conditions d'un accueil réussi au niveau des espaces et des équipements qui correspondent aux besoins de développement.
- Permettre la socialisation en vue du Vivre ensemble pour une meilleure entrée dans les apprentissages en collectif.
- Donner l'envie de venir à l'école dans un espace sécurisant et bienveillant
- Favoriser les apprentissages langagiers et linguistiques.

### Contraintes

- Les horaires de l'école l'après-midi qui ne correspondent pas aux besoins des tout-petits.
- La prise au sein de la structure Ecole d'enfants jeunes, et qui ont leurs spécificités : concilier les besoins des Tout Petits et le fonctionnement de l'école.

### Leviers

- Projet d'accueil individualisé + collectif.
- La relation école / famille et l'implication réelle des parents.
- Démarche pédagogique spécifique et adaptée qui conduit progressivement vers les apprentissages scolaires, sans *forcer, ni contraindre*.
- Connaissance sur le développement de l'enfant : moteur, langagier, affectif et émotionnel.

### Perspectives

- Viser une évolution des pratiques en s'appuyant sur les travaux de la recherche, en particulier les neurosciences et le développement affectif et émotionnel du tout-petit.
- Toujours améliorer les partenariats : parents, autres structures d'accueil, collectivités.



# Les ateliers thématiques

académie  
Besançon

direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Doubs



## Atelier 3 : L'accueil des enfants allophones

### Problématique

*Les enfants qui ont une autre langue maternelle que le français ont à développer des compétences langagières et linguistiques. Ce développement de la maîtrise de la langue en lien avec la socialisation, constitue un levier indispensable aux futurs apprentissages scolaires.*

*Quelles implications particulières pour les professionnels de la petite enfance ? Quelle médiation linguistique avec la famille ?*

*Comment accueillir les enfants allophones ? Une question qui se pose à presque toutes les crèches, écoles ...*

### Enjeux

- Rassurer les enfants et les familles (sécurité).
- Importance du 1<sup>er</sup> contact, de sa qualité, sa mise en confiance.
- Implication des familles parents.
- Favoriser les parcours scolaires.

### Contraintes

- Contraintes différentes à la crèche et à l'école maternelle ; l'enjeu d'apprentissage plus présent à l'école ne doit induire ni *précocité*, ni *précipitation*.
- Ne pas confondre difficulté et différence.

### Leviers

- Respect : habitudes nouvelles, prononcer des noms, ... en prenant le temps.
- Autoriser toutes les langues.
- Reconnaître l'enfant dans sa globalité, tout son être.
- Engager des interactions individuelles et collectives.
- Créer et entretenir des liens entre les parents.
- Faire appel à des interprètes pour sécuriser, éviter *les mal entendus et mal compris*.
- Recourir aux structures existantes : CASNAV (centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage), associations, etc.

### Perspectives

- Groupe académique sur la scolarisation des élèves allophones à l'école maternelle, ressources à venir.
- Mutualiser les approches et les pratiques crèche / école.



# Les ateliers thématiques

## Atelier 4 : Les formes d'articulation entre les professionnels



### Problématique

*Une connaissance partagée de l'enfant entre les professionnels des différentes structures d'accueil permet d'assurer une continuité et une cohérence de sa prise en charge. Ces informations peuvent concerner la famille, la santé..., et méritent d'être relayées selon un cadre clairement défini et utile au parcours de l'enfant.*

*Quelles informations pertinentes à relayer ? Comment installer cette forme de communication et selon quelles modalités ?*

### Enjeux

- Garantir la continuité des informations pour mieux prévenir les difficultés à l'école, (exemple des AVS, assistants vie scolaire) ;
- Garantir la place de chacun et informer : les parents, les professionnels de PMI (protection maternelle infantile) qui sont au cœur de la continuité et de la transition entre l'école et l'avant.
- Ne pas stigmatiser, mais ne pas se taire.

### Contraintes

- Familles dans le déni, dans le refus de collaborer.
- L'obstacle de la langue.
- Pluralité de médecins (de crèche, de PMI, de famille...).
- Absence de médecin en micro-crèche, en maison d'assistantes maternelles.
- Repli professionnel face à des signalements, des situations d'alerte.

### Leviers

- Secret partagé.
- Alliance parents / professionnels.

### Perspectives

- Formaliser des réunions de concertations, entre professionnels, inter-métiers et inter-institutions.
- Réaffirmer l'interlocutrice de PMI en réponse aux interrogations des assistantes maternelles indépendantes.
- Systématiser l'information au directeur de l'école maternelle du parcours (ou pas) en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) de chaque enfant lors de l'inscription scolaire.

Utiliser les outils existants :

- l'équipe éducative, à l'initiative du directeur d'école,
- formalisation des réunions de concertation, à l'initiative de la PMI
- équipe pluridisciplinaire de soutien (ex : programme de réussite éducative), à signifier dans les documents cadres de la crèche (Règlement intérieur, projet éducatif...)



# Les ateliers thématiques



## Atelier 5 : La place des parents

### Problématique

*La collaboration entre les équipes professionnelles et les parents permet d'assurer une meilleure communication et une cohérence éducative dès le premier accueil collectif. Cette continuité va favoriser la socialisation de l'enfant et faciliter le passage vers l'école tant pour le Petit que pour sa famille. Quels types d'accompagnement en direction des parents ? Quelle place ?*

*Le questionnement a porté sur :*

- le lien avec le temps de la famille,
- favoriser la prise de parole des parents.

### Enjeux

- Faire participer les parents à ces temps de vie que leur enfant passe en dehors de la maison, soit dans une structure d'accueil de la petite enfance, soit à l'école maternelle.
- Favorise la communication avec les parents à travers des projets, des espaces de parole, la mise en place de lieux d'accueil ou de rencontre avec un interprète.
- Informer sur les conditions d'accueil, les activités et leurs objectifs afin de favoriser la continuité éducative et le parcours de l'enfant en général
- Installer une dynamique de co-éducation

### Contraintes

- Etablir un contact avec toutes les familles : réserve, méfiance, obstacle de la langue, manque de prise en compte des enjeux et des avantages pour l'enfant maintenant et après

### Leviers

- Créer des espaces de paroles et d'écoute : conseil de crèche, entretien individuel.
- Inviter les parents à venir partager des activités avec leur enfant.

### Perspectives

- Mieux présenter les objectifs aux parents.
- Individualiser l'accueil des familles les plus fragiles, leur donner davantage confiance.
- Garantir une meilleure stabilité des équipes qui ont la connaissance des familles et qui se sentent en confiance.
- Renforcer le lien entre les services pour favoriser la prévention et mieux lutter contre les différentes formes de précarité.





# Perspectives

---

Madame Maryse PIGUET,  
inspectrice de l'éducation nationale, chargée de la Mission  
maternelle

Le contenu de cette journée aura permis des interventions et des échanges thématiques qui attestent en effet de la volonté d'un accueil réussi des enfants de 2-3ans dans les conditions les meilleures ; dans une approche partenariale et partagée.

Dans son intervention, le Docteur Darcq a réaffirmé l'importance de la prise en compte des besoins de chacun et de son histoire familiale singulière au bénéfice d'un développement harmonieux. Madame Garcia-Sartini a restitué d'une action passerelle entre professionnels de la petite enfance qui montre comment favoriser tant du point de l'enfant que de sa famille une rentrée réussie en toute petite section.

Dans les différents ateliers ont été abordées des problématiques nourries par des professionnels issus d'espaces variés ; ces échanges ont mis en complémentarité les points de vue et pratiques respectives. Ces échanges ont parfois rappelé les différences entre les structures d'accueil de la petite enfance et l'école, des différences relatives à l'encadrement, au temps d'accueil, aux attendus au regard des progrès et des apprentissages.

Il n'en demeure pas moins qu'au-delà de ces modèles et de ces fonctionnements, restent les enjeux partagés au service de l'épanouissement du jeune enfant.

A l'école, ce principe est redéfini dans les nouvelles orientations ministérielles sur la scolarisation des moins de trois qui invitent à des logiques de travail renouvelées à certains égards, et plus précisément qui invitent à envisager la toute petite section comme une classe passerelle entre l'école et le précédent mode d'accueil.

Au-delà de la satisfaction qui semble se dégager à l'issue de cette journée, au-delà des ancrages de réflexion commune, quelles stratégies d'actions permettront de cheminer plus et mieux ?

Comment continuer à développer une réflexion partenariale : partenariale à l'échelon du département tout entier, partenariale en direction de tous les types de structures et de tous les métiers de la petite enfance ?

Monsieur l'inspecteur d'académie a appelé de ses vœux la constitution d'un groupe d'appui départemental réunissant les diverses institutions, des parents, des experts ; il reste à identifier les modalités et les priorités de travail à venir.



# Remerciements

---

Fanny AMANN, éducatrice de jeunes enfants, structure multi-accueil, Valdahon

Evelyne ANDREROSSO, directrice de l'école primaire Condorcet, Besançon

Olivier BARRANT, directeur de l'école maternelle Champagne, Besançon

Marie-Claude BULIARD, puéricultrice à la protection maternelle infantile (PMI), Pontarlier

Delphine CLERC, chef de service à la direction Education, ville de Besançon

Catherine DUBILLARD, médecin de la protection maternelle infantile (PMI), Montbéliard

Catherine GABRY, secrétaire de la circonscription d'inspection de Besançon 8, direction des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN) du Doubs

Frédérique GENTNER, présidente de l'Antenne petite enfance, administratrice de Familles rurales

Norbert KHAYAT, pédiatre hospitalier intervenant dans les crèches, Besançon

Ann-Birte KRUGER, enseignant – chercheur, université de Franche-Comté

Anne-Laure MILANI, directrice du multi-accueil de Palente, Besançon

Emilie PATER, directrice du centre multi-accueil, Avoudrey

Chantal PIROUX, conseillère pédagogique, inspection de circonscription, Saint-Claude (Jura)

Adeline QUINNEZ, psychologue de l'Antenne petite enfance, Besançon

Agnès REGANI, directrice de la crèche Artois, Besançon

Françoise REGNIER, directrice de l'école maternelle « Terre blanche », Hérimoncourt

Stéphanie ROUHIER, maître formatrice à l'école maternelle Champagne, Besançon

Odile TROYE, directrice de l'école maternelle Artois, Besançon



Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Doubs

Mission Maternelle

26 avenue de l'Observatoire

25030 Besançon cedex

Tél. 03 81 65 48 53

Fax. 03 81 65 48 92

Mél. [ce.ienb8.dsden25@ac-besancon.fr](mailto:ce.ienb8.dsden25@ac-besancon.fr)